

Document n° 30

| Séance solennelle d'ouverture

Allocution

de

M. Roch Marc Christian Kaboré
Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso

BRUXELLES (BELGIQUE) | 8-12 JUILLET 2012

Son Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Monsieur le premier ministre,
Monsieur le Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Wallonie
Mesdames et Messieurs les Présidents d'assemblées parlementaires,
Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'APF,
Cher(ère)s collègues parlementaires,
Mesdames et Messieurs les ministres, membres du gouvernement,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et consulaire,
Mesdames et Messieurs,
Cher(ère)s ami(e)s,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi que de présider, ici, à Bruxelles, cette 38^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Je tiens d'abord à remercier, en votre nom et en mon nom personnel, le Secrétaire général de la Francophonie, qui nous fait, comme chaque année, l'honneur d'assister à notre réunion annuelle.

Votre présence est pour nous essentielle car elle permet un échange entre vous et l'Assemblée consultative de la Francophonie, échange qui, à mes yeux, contribue à la consolidation et à la progression de notre espace francophone.

Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie, c'est grâce à votre action permanente en faveur des peuples francophones, grâce à votre vigilance, grâce à votre implication que se construit d'années en années une véritable vision politique de la Francophonie. Pour tout cela, merci de tout cœur!

Votre autorité morale a fortement contribué à la mise en œuvre des déclarations de Bamako et de Saint-Boniface et aux prises de position courageuses face aux différentes crises qui ont émaillé et émaillent encore l'espace francophone.

Qu'il me soit également permis de saluer ici la générosité et la mobilisation de M. Jean-Charles Luperto, Président du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, de M. Michel de Lamotte, président de la section Belgique/ Communauté française/ Wallonie-Bruxelles, de M. Jean-Paul Walh, chargé de mission Europe ainsi que l'énergie déployée par tous les membres et collaborateurs de notre section hôte qui accueillent aujourd'hui la 38^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

En effet, l'implication de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles dans la Francophonie et particulièrement dans la Francophonie parlementaire n'est certes plus à démontrer mais l'accueil que vous nous avez une nouvelle fois réservé, malgré les conditions difficiles dans lesquelles vous avez dû organiser cette session, témoigne de la constance de cet attachement et de cette implication.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie fête cette année son 45^{ème} anniversaire. Qu'il me soit permis de revenir brièvement ici sur ce long chemin que notre organisation a parcouru depuis sa création au Luxembourg en 1967. Car l'histoire, comme l'a dit le philosophe Alain, est un grand présent, et pas seulement un passé.

Notre organisation a ainsi connu diverses étapes avant de devenir l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui nous réunit aujourd'hui à Bruxelles. D'association internationale des parlementaires de langue française, elle est devenue, au fil du temps, une véritable assemblée consultative de la Francophonie.

Car c'est la voix des peuples francophones, que vous représentez tous ici mes chers collègues, que nous faisons entendre lors de nos réunions. Et je suis persuadé que c'est à travers ces événements, que se forge une véritable action politique commune à notre espace francophone. C'est en dialoguant et en échangeant au sein de nos commissions, de nos régions et de nos réseaux, que nous construisons ensemble l'avenir de la Francophonie parlementaire.

J'ai souhaité, dès le début de mon mandat à la tête de notre organisation, accentuer le caractère politique de son action. Vigie de la démocratie, parlement des parlements, notre assemblée, a pleinement son rôle à jouer dans le concert des nations et des organisations internationales. En soumettant, à l'issue de nos travaux, un avis au Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements qui se tient cette année à Kinshasa, en République démocratique du Congo, nous ferons entendre la voix des peuples francophones en portant leurs aspirations auprès de leurs dirigeants.

C'est pourquoi cette session est si importante à mes yeux. De notre concertation naîtront des recommandations qui permettront de porter plus haut les valeurs de démocratie, d'état de droit, de droits de l'Homme, d'égalité des sexes, de développement durable partagé, de solidarité et de coopération.

Le thème du débat général de notre 38^e session : « **Médias et Technologies de l'Information et de la Communication, vecteurs de la Francophonie dans le monde** » soulève de nombreuses questions.

Nous le savons tous aujourd'hui, en discutant avec nos filles et nos fils, porte-paroles de la nouvelle génération : le monde des médias et des Technologies de l'Information et de la Communication est en perpétuelle évolution. Internet et les réseaux sociaux ont durablement transformé nos habitudes et nos pratiques en matière d'information. Toutefois, la fracture numérique, entre le Nord et le Sud d'une part et au cœur même des pays développés d'autre part, freine l'accès à l'information pour toute une partie de nos populations francophones. C'est pourquoi il me paraît nécessaire que nous abordions ensemble ces problématiques afin de trouver des solutions pertinentes et durables à ces inégalités.

Une nouvelle fois, merci à tous d'être venus si nombreux à Bruxelles pour notre 38^{ème} Session.

Je vous remercie.